

Salle de sport d'Oberfeld, Langnau im Emmental
Centre nautique, Nant
Salles de tennis polyvalentes Diamond Domes, Obbürgen
Centre de ski nordique, Campra
Halle d'entraînement du HCD, Davos
Centre international d'entraînement et de compétition, Saint-Moritz



Le nouveau centre nautique de Nant apparaît léger et perméable: la structure en bois qui porte la toiture rassemble trois corps de bâtiments indépendants aux usages différenciés.
Architecture: Atelier Pulver Architectes SA, Sugiez. Photo: Thomas Telley, St. Antoni

Centre nautique de Nant

Paisiblement ancré sur son piédestal de béton, le nouveau centre nautique de Nant est une construction toute en légèreté composée de deux structures autonomes. La première, supportant une toiture opalescente, abrite la seconde, composée de trois volumes autonomes hébergeant un centre d'animation avec activités nautiques, la société de sauvetage du Vully, ainsi que les installations sanitaires publiques de la plage de Nant.

Le projet situé au pied sud du Mont-Vully, au bord du Lac de Morat, est né de la réunion de la société de sauvetage du Vully et de l'association Oxygène, qui œuvre en faveur de la jeunesse régionale. Les locaux existants de ces entités étant devenus vétustes, l'idée de faire naître un nouveau lieu conjoint, dédié à leurs activités respectives, a germé sous l'égide du maître de l'ouvrage, la commune du Mont-Vully.

Construit sur un seul niveau, le nouvel édifice se dresse ainsi à la place des deux anciennes bâtisses. Le bâtiment abrite en son sein des zones de rangement pour les diverses planches à voiles et autres moyens de navigation, un

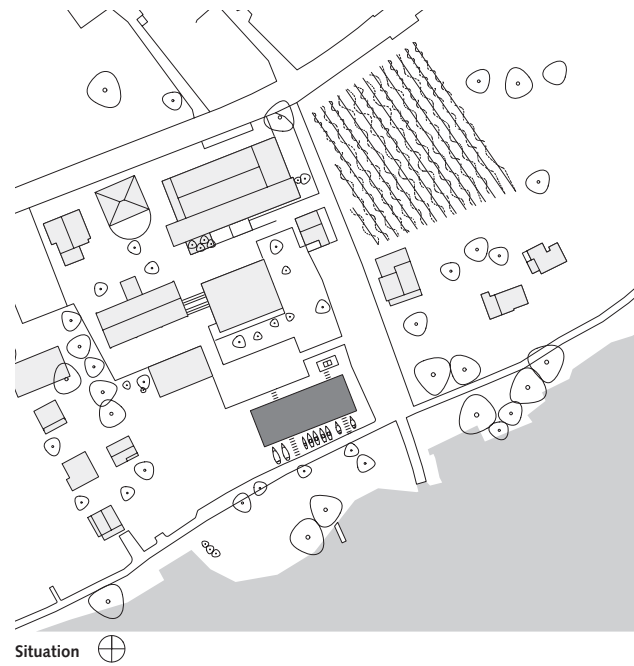
local multifonctionnel doté d'une cuisine pour l'association Oxygène, un autre pour la société de sauvetage ainsi que des vestiaires et toilettes publics pour les usagers de la plage. La réflexion initiale lors de la conception du projet se fonde principalement sur les besoins actuels des utilisateurs. Elle répond cependant à une nécessaire flexibilité assurant la pérennité du projet, l'ouvrage ayant la capacité d'évoluer et d'accueillir de potentiels nouveaux usages. De cette volonté découle un grand couvert structurel abritant chaque programme, différencié visuellement par trois volumes indépendants. Les onze arches, sur lesquelles repose la toiture de l'ensemble, sont délibérément détachées des locaux et contribuent à unifier l'ouvrage tout en le protégeant des aléas météorologiques. Son empreinte au sol généreuse dégage des coursives distribuant les différentes entités du pavillon, tandis que la couverture translucide amplifie et diffuse de manière optimale la lumière naturelle à l'intérieur des locaux.

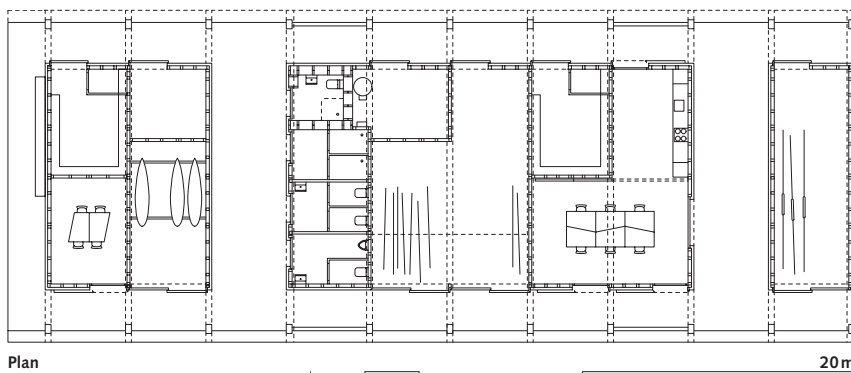
La dissociation structurelle permet la création de deux artères traversantes faisant office de lieux transitoires tout en multipliant les accès

aux différents programmes. En outre, elles apportent également nombre de qualités d'usages. En effet, de par leurs dimensions, ces espaces intermédiaires favorisent une appropriation libre de la part des utilisateurs. Ils garantissent la transparence visuelle entre le bâti et le lac, en cadrant parallèlement des vues privilégiées sur ce dernier. Dans une volonté d'homogénéité, sans toutefois restreindre la clarté de lecture des différentes fonctions, seul le jeu entre le bardage horizontal-vertical permet de différencier subtilement les portes coulissantes des parois en bois. Tout comme la structure qui répond aux fonctions qu'elle abrite, les différents matériaux qui la composent ont été choisis de manière à répondre aux contraintes et critères imposés. L'accent a été mis sur la facilité et la rapidité de mise en œuvre, l'impact environnemental, la durabilité, le coût, ainsi que l'impact visuel dans le paysage existant. Le bois s'est donc imposé tout naturellement. L'essence, en l'occurrence l'épicéa certifié Label Bois Suisse, se retrouve dans la totalité de la construction sous différentes formes. L'ossature et le bardage sont en épicéa brut, les cloisons inté-



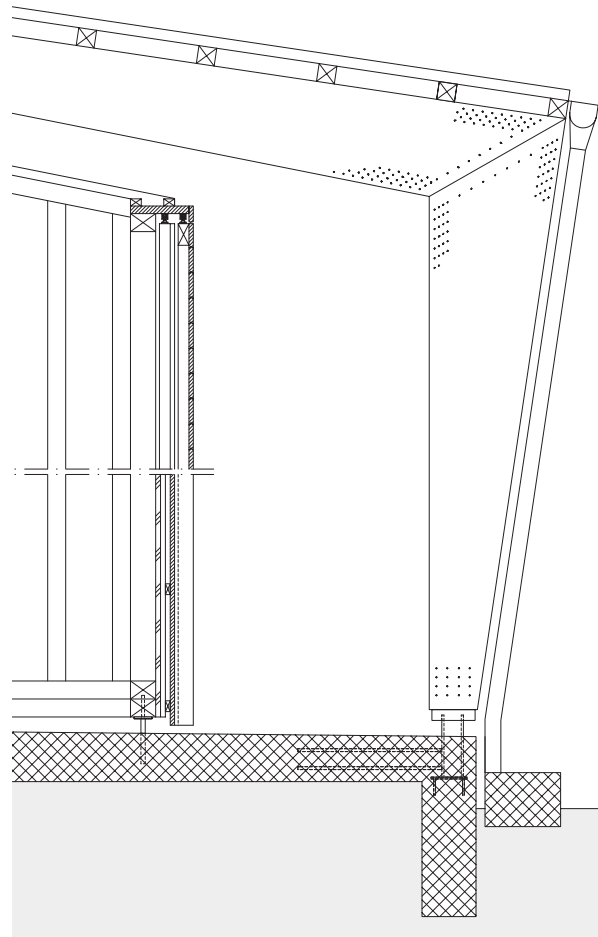
rieures en panneaux trois plis et les portiques réalisés en lamellé-collé. La totalité des éléments sont non traités afin de laisser le bois se patiner au fil du temps, lui permettant de s'intégrer de manière discrète dans son environnement. Pour des raisons de simplicité de mise en œuvre et de rapidité d'exécution, la totalité des éléments ont été préfabriqués en atelier puis assemblés sur place.





Composition de la toiture/charpente:
 Plaques ondulées translucides
 en polycarbonate
 Panne-chevrons en épicéa 100x100 mm,
 e = 675 mm
 Cadre à 3 articulations en bois lamellé-
 collé avec assemblages des angles
 à tôle entaillée et broche autoforante.

Composition des parois extérieures:
 Revêtement épicéa 24 mm
 Lattage horizontal 27/60 mm
 Lattage vertical 27/60 mm
 Panneau trois plis 27 mm
 B/C visible intérieur
 Ossature épicéa 100/140 mm
 Panneau trois plis 19 mm B/C
 pour des locaux fermés



Coupe de détail



Lieu 1786 Nant/Sugiez (FR)

Maître d'ouvrage Commune de Mont-Vully

Architecte projet, réalisation et DT Atelier Pulver Architectes SA, Sugiez

Collaborateurs Christophe Pulver, Antoine Vauthey (projet);

Christophe Pulver, Thomas De Clercq, Jérôme Nager,

Charlotte Viarouge (réalisation et DT)

Ingénieur civil Benninger Ingenieure AG, Morat

Ingénieur bois Ratio Bois Sàrl, Cuarny

Entreprises bois Charpentes Vial SA, Le Mouret; Singer Menuiserie SA,

Sugiez; Atelier Pulver Architectes SA, Sugiez (mobilier)

Bois mis en œuvre Epicéa non traité. Cloisons intérieures

(trois plis 19 et 27 mm): 600 m²; revêtement de façade (brut) 350 m²;

Portiques (lamellé-collé): 55 m³

Volume total (panneaux, structure et revêtement) 78 m³

Label Bois Suisse Certification structure et façades

Provenance du bois 81,2% bois suisse (charpente, ossature, lattage

et revêtement); 18,8% bois européen (trois plis)

Coûts CFC 1-9 CHF 1,08 Mio. millions TTC

Coûts CFC 2 CHF 0,97 million TTC

Dont coûts CFC 214 CHF 0,33 million TTC

Surface de terrain SIA 416 1100 m²

Surface de plancher SIA 416 440 m²

Surface utile 410 m²

Volume bâti SIA 416 1970 m³

Prix au m³ SIA 416 (CFC2) CHF 495.- TTC

Durée de construction janvier 2021 - mai 2021

Photographe Thomas Telley